

200 francs, c'est insuffisant !

Si vous n'avez pas encore pris le temps de réfléchir à la réponse que vous ferez entendre sur votre bulletin pour le 8 mars au sujet de **l'initiative SSR**, voici plus d'une douzaine de bonnes raisons de voter **NON**. Merci à Pierre Aguet, contributeur rédactionnel assidu, de les partager avec nous :

1) Toute entreprise à qui l'on enlèverait 50% de ses revenus serait en faillite immédiatement. Dès lors c'est bien la mort de la SSR que vise l'UDC. Le contrôle de l'opinion publique doit-il appartenir aux seuls milliardaires ?

2) Combien d'heures passons-nous à écouter la radio, même d'une oreille distraite et d'heures devant nos écrans TV ? Tout cela pour 82 centimes par jour. Les 300 francs sont décidés. Ce n'est rien à côté de ce que coûtent le reste de l'info et les divertissements.

3) Qui d'autre est en mesure de si bien informer sur tout ce qui se passe d'intéressant dans les quatre régions linguistiques de ce pays si divers et si petit ?

4) On nous promet la guerre en Europe et on nous fait faire des dépenses militaires proche de l'indécence. Une radio-TV nationale sera plus utile que les F-35 en cas de conflit.

4

5) La concurrence d'avec les chaînes étrangères n'est pas à remettre en question mais il ne faudrait pas que ce soit elles seules qui nous informent alors que nous ne voulons pas être dans l'OTAN ni dans l'Europe.

6) La SSR fait partie de notre système démocratique et s'efforce de ne présenter que la vérité. Elle est particulièrement nécessaire à l'heure des réseaux sociaux et des fake news.

7) Un service public doit être fort. Il n'a de comptes à rendre qu'aux autorités et à la population et pas aux milliardaires propriétaires de nos journaux.

8) Baisser la redevance, c'est augmenter les coûts de l'information et de l'accès aux divertissements pour les familles.

9) Les 21 radios et 13 TV régionales, ainsi que la production cinématographique suisse dépendent aussi de ces 300 francs de la redevance. La SSR n'est pas la seule à en bénéficier.

10) On peut aussi avoir une pensée pour les 6800 places de travail qui sont en danger en cas de liquidation.

11) La cohésion nationale n'est pas à oublier dans notre réflexion. Avec nos quatre langues, ce service public est indispensable.

12) Les musiciens suisses et les organisateurs culturels bénéficient pleinement de la SSR qui s'associe souvent aux événements qu'ils mettent sur pied.

13) D'importantes économies sont déjà mises en œuvre qui permettent de continuer à nous informer valablement dans les trois régions linguistiques du pays. Il est difficile d'imaginer que tout nous vienne que de Zürich.

14) La démocratie à laquelle nous sommes tous très attachés est profondément menacée par cette attaque frontale contre la SSR.

Cette initiative est donc à rejeter avec la plus grande détermination.

Pierre Aguet, ancien conseiller national, Vevey

Des votations cruciales pour l'avenir

Outre la votation ci-dessus, le peuple suisse est appelé à se prononcer sur trois autres questions le 8 mars prochain.

Il devra tout d'abord choisir entre une initiative prévoyant le maintien de l'argent liquide et un contre-projet accepté par les Chambres fédérales. Il est évidemment possible d'accepter les deux textes, celui ayant obtenu le plus de voix étant retenu. La différence entre les deux propositions est importante, l'une considérant que l'argent mis en circulation est du ressort de la Confédération, l'autre préférant donner cette compétence à la Banque nationale. Quoi qu'il en soit, il faut faire en sorte qu'on puisse toujours payer avec de l'argent liquide, même si les cartes diverses prennent de plus en plus d'importance.

L'imposition individuelle divise les partis et les électeurs. Certains considèrent que le système voté par le Conseil national et le Conseil des États permet de supprimer une inégalité entre les personnes mariées et les couples ne l'étant pas. D'une manière générale, les partis de gauche sont favorables à la taxation indi-

viduelle et ceux de droite y sont opposés. **L'ESSOR** ne donne aucun mot d'ordre au sujet de cette réforme, chacun étant libre de se faire une opinion selon sa propre sensibilité.

La votation prévoyant la création d'un fonds climat fait suite à une initiative lancée par le Parti socialiste et les écologistes. Pour le comité d'initiative, la situation est claire : la Suisse doit agir maintenant, d'autant plus qu'elle est particulièrement touchée par les changements climatiques. Selon lui, l'initiative permet des investissements ciblés dans les énergies renouvelables et l'assainissement des bâtiments. Pour le Conseil fédéral et le Parlement, cette initiative doit être rejetée car la Confédération dispose déjà de deux milliards de francs par année pour la protection du climat.

La dépense pour la création d'un tel fonds climat s'élèverait entre 4 et 8 milliards de francs par année, C'est beaucoup mais l'avenir de nos enfants mérite un tel investissement.

– RCy